



Mathilde Kang

Francophonie en Orient

Aux croisements
France-Asie (1840-1940)

Amsterdam
University
Press

Francophonie en Orient

Languages and Culture in History

This series studies the role foreign languages have played in the creation of the linguistic and cultural heritage of Europe, both western and eastern, and at the individual, community, national or transnational level.

At the heart of this series is the historical evolution of linguistic and cultural policies, internal as well as external, and their relationship with linguistic and cultural identities.

The series takes an interdisciplinary approach to a variety of historical issues: the diffusion, the supply and the demand for foreign languages, the history of pedagogical practices, the historical relationship between languages in a given cultural context, the public and private use of foreign languages – in short, every way foreign languages intersect with local languages in the cultural realm.

Series Editors

Willem Frijhoff, Erasmus University Rotterdam

Karene Sanchez-Summerer, Leiden University

Editorial Board Members

Gerda Hassler, University of Potsdam

Douglas A. Kibbee, University of Illinois at Urbana-Champaign

Marie-Christine Kok Escalle, Utrecht University

Joep Leerssen, University of Amsterdam

Nicola McLelland, The University of Nottingham

Despina Provata, National and Kapodistrian University of Athens

Konrad Schröder, University of Augsburg

Valérie Spaëth, University of Paris III: Sorbonne Nouvelle

Javier Suso López, University of Granada

Pierre Swiggers, KU Leuven

Francophonie en Orient

Aux croisements France-Asie (1840-1940)

Mathilde Kang

Amsterdam University Press

Cover illustration: Our Lady of Victory Catholic Church (Wanghailou Church), Tianjin, China
Source: Library of Congress, Prints & Photographs Division LC-DIG-ggbain-09940

Cover design: Coördesign, Leiden

Lay-out: Crius Group, Hulshout

ISBN 9789462985148

e-ISBN 9789048536177 (pdf)

DOI 10.5117/9789462985148

NUR 633

© Mathilde Kang / Amsterdam University Press B.V., Amsterdam 2018

All rights reserved. Without limiting the rights under copyright reserved above, no part of this book may be reproduced, stored in or introduced into a retrieval system, or transmitted, in any form or by any means (electronic, mechanical, photocopying, recording or otherwise) without the written permission of both the copyright owner and the author of the book.

Table des matières

Introduction	9
Plaidoyer pour une francophonie de cohabitation	9
Quelques rappels historiques	11
L'orientation des études francophones	12
La difficulté d'une définition standard	13
Le transculturel comme méthodologie	14
La Francophonie en Orient ou en Asie ?	18
Francophone de souche vs. francophone de culture	19
Littérature francophone vs. littérature non-francophone	20
Délimitations du corpus	23
Le plan d'ensemble	25
I La France aux portes de Cathay	29
1 Macao et Canton : les premiers accotements européens	29
Les missions catholiques comme pierre de touche	30
La première ligne maritime Europe-Asie	31
Canton, la relève de Pondichéry	32
L'esquisse des Concessions	34
Le début de l'Empire oriental français	36
2 Les rapports intrinsèques Chine-Indochine	38
L'Indochine comme tremplin et les préparatifs	38
La ligne maritime France-Chine-Indochine	40
La Chine comme base arrière de l'Indochine	41
3 Les ramifications de la présence française	44
La présence française au Japon	45
La présence française en Corée	47
Existe-t-il une francophonie en Orient ?	49
II L'affirmation de la présence française en Asie	53
1 Le « Paris de l'Orient »	53
La ligne France-Shanghai	53
Le prosélytisme chrétien à Shanghai	55
L'Empire français dans l'Empire du Milieu	56
Les emblèmes d'une culture de cohabitation	59
Le commerce français à Shanghai	60
Shanghai : une ville métisse	62

	L'implantation de l'Université Aurore	64
	L'apport des élites laïques	66
	Shanghai : une ville des Blancs	68
2	Guangzhouwan : la colonie des colonies	69
	La découverte du lieu	70
	La cessation de Guangzhouwan	72
	La gestion du lieu et les conditions de la francophonie	75
	Le français comme langue officielle	78
3	Les modes de colonisation en Asie	81
	La concession, un modèle colonial délésté	81
	La perte de souveraineté comme marqueur	82
	Macao : du comptoir à la colonie classique	83
	L'Asie, une francophonie de cohabitation	84
III L'essaimage français : le cas de la Chine		87
1	Genèse des premiers Francophones en Asie	87
	Les premières pénétrations de la culture française	87
	Les conditions d'émergence du milieu francophone	89
	Le mouvement Travail-Études	90
	La circulation des livres français en Asie	92
	Le monde ecclésiastique : un filon majeur	93
	Quelques maisons à Shanghai	95
	Les maisons laïques	96
2	Les manifestations francophones	99
	Les premières traductions d'œuvres françaises	100
	L'horizon d'un lectorat de cohabitation	101
	Liang Zongdai et Shenchen : les repères de la francophonie chinoise	103
	Jing Yinyu : une étoile éteinte de la francophonie chinoise	105
	Chen Jitong : le premier diplomate francophone	108
3	Les gestations d'une littérature de cohabitation	111
	Le Japon comme tremplin et intermédiaire	112
	L'ère de la littérature traduite	113
	La Nouvelle littérature de cohabitation	114
IV Naissance de la littérature de cohabitation		119
1	Littérature coloniale vs. littérature de cohabitation	119
	La littérature de cohabitation : un nouveau paradigme	120
	Qu'est-ce que la littérature de cohabitation ?	122

	Zeng Pu et la génération d'auteurs de cohabitation	125
	Un roman clé	127
	La Genèse du roman	128
	Sai : un fleuron de la cohabitation	129
	Des éléments de cohabitation	132
2	Les pastiches des chefs-d'œuvre français	134
	Le transfert de <i>Madame Bovary</i> en Chine	135
	Les circonstances entourant la sortie de <i>Rides</i>	136
	Des qualités de pastiche	138
	Des limites de la traduction	142
	Le pastiche de <i>Jean-Christophe</i>	146
3	Des littératures d'expression française	149
	Le corpus chinois comme échantillon	150
	Des collections sur le Levant	152
	La Littérature japonaise d'expression française	153
V	Les croisements France-Asie : le cas du corpus français	157
1	Une littérature de l'intime nourrie du Levant	157
	La naissance d'une littérature sur le Levant	159
	Le « moi » français depuis l'Orient	161
	Le Levant dans les revues et journaux d'expression française 1840-1940	165
	Du côté des maisons d'édition et de leurs collections	168
2	Le « moi » oriental chez Loti et Claudel	169
	<i>Madame Chrysanthème</i> en Asie	170
	Le « moi » français dépaysé	172
	Loti : créateur de l'Orientale	173
	Du Siècle d'Or espagnol aux légendes chinoises	175
	Cendrillon et « la pantoufle oubliée »	177
	Du soulier brodé au soulier de satin	178
	L'archétype de <i>Bouvier et Tisserande</i>	180
3	La fortune orientale de <i>Comment Wang-Fô fut sauvé</i>	183
	La genèse orientale inédite de l'œuvre	186
	Conclusion : vers une francophonie de cohabitation	191
	L'histoire de la France en Asie	191
	L'Asie comme aire francophone ?	192
	Où va la littérature francophone asiatique ?	193
	Des études annonciatrices de renouveau	194

Bibliographie sélective	197
I Sources primaires	197
II Instruments de recherche	202
III Sources secondaires	204
Index thématique	221

Introduction

Plaidoyer pour une francophonie de cohabitation¹

Une idée apparemment transcendante et indubitable véhiculée au sein des études francophones est l'équivalence posée entre la francophonie en Orient et l'Indochine française ou sa variante l'ancien Viêtname. Ce référent tient exclusivement au passé colonial qu'a subi l'Indochine, laquelle n'est ni un pays, ni un peuple. C'est une dénomination normalisée pour raison administrative et basée sur une chorégraphie où se situent les états composant la colonie. Conséquemment, plusieurs civilisations en Asie, notamment la Chine, l'Inde, le Japon et beaucoup d'autres se voient exclues d'une appartenance potentielle à la francophonie en Orient. Non pas que ces pays n'aient jamais subi de régime français au cours de l'histoire, mais ils ont échappé à la colonisation classique², considérée comme une finalité permettant d'accéder à la francophonie. Bannis de fait du monde francophone, ces pays, en dépit des réalités linguistiques et culturelles attestées sur le plan historique, ne sont généralement pas pris en compte dans le cadre de la francophonie. Découlant d'un prisme réducteur et étroit, cette équation entre « colonisation et francophonie » balaie du revers de la main toute compréhension sur les faits francophones en Asie avant ou après l'Indochine, bref, au-delà des frontières indochinoises.

Derrière cette idée transcendante qui va de soi, se cache l'opiniâtre conviction que la colonisation seule conduit inéluctablement à la francophonie. Car elle garantit l'ascension du français – l'ultime étape – comme une des langues officielles du pays. Ainsi conçue, la colonisation fait figure de prémisses et de voie unique permettant d'accéder au phénomène francophone hors de France. D'ailleurs plusieurs aires francophones, telles l'Afrique noire ou le Maghreb où la réalité francophone découle directement de la colonisation, sembleraient soutenir, pièce à l'appui, une telle thèse³. Il

1 Sur la problématique entourant la francophonie en Orient ou en Asie, voir *The Australian Journal of French Studies*, Special Issue: Francophonie and Its Futures, vol. XLVIII, N°1, Jan-April 2011 ; également *French Review*, Special Issue: Francophonie(s), May 2015.

2 Dans le sens d'avoir été au cours de son histoire une colonie de la France.

3 À d'autres cas, d'autres phénomènes. Si la francophonie en Suisse ou en Belgique a pu profiter d'une proximité géographique de la métropole permettant de tisser une osmose géoculturelle, le Québec fait exception. Car c'est une colonisation classique lors des expéditions vers l'Amérique, mais avec une migration des Français lors de la construction des villes francophones au Canada, puisque les premiers Québécois sont des colons français.

en va donc ainsi pour la francophonie orientale où le Viêtnam, le Cambodge et le Laos demeurent les seuls protectorats ou colonies avérés de la France. Dans cette optique, l'Indochine représenterait sans aucun doute, la seule aire culturelle francophone en Asie. Cette thèse qui avait fait fortune tout au long du vingtième siècle, en générant de nombreux essais au sein d'études francophones, tient-elle toujours ? La question s'impose d'autant plus si l'on mesure le phénomène de mondialisation générant une transculture qui débouche sur un horizon élargi de la sphère francophone.

Dans l'état actuel des réflexions sur la mouvance du monde francophone relatives à l'Asie, l'idée d'une francophonie asiatique plurielle n'a pas la cote. Les faits culturels ou les réalités découlant de l'héritage français en Asie, ailleurs qu'en Indochine, ne sont toujours pas envisagés dans une perspective francophone. Ces faits ne conduisent pas aux questions suivantes : a) existe-t-il une manifestation francophone hors de l'Indochine en Asie ? b) la colonisation classique est-elle l'unique voie pour une telle manifestation ? c) et ses variantes ou sous-produits, tels la « concession », le « comptoir » ou le « territoire à bail », concourent-ils à la francisation culturelle d'un lieu spécifique au même titre que la colonisation classique d'un pays entier ? Autrement dit, les faits francophones relevant des espaces culturels hors d'Indochine en Asie devraient-ils être inclus ou exclus de la francophonie ? Ces interrogations aussi essentielles qu'elles soient pour la compréhension du monde francophone asiatique restent sans réponse ne trouvant aucune réponse au sein des études francophones actuelles.

Tenant compte de l'historiographie propre de l'Asie, le présent ouvrage voudrait s'interroger sur le phénomène de manifestation francophone dans les pays asiatiques classés comme non-francophones. Il tentera de faire la lumière sur les voies et les modes d'acquisition du caractère francophone autres que ceux de la colonisation classique, en mettant en lumière une cohabitation découlant de la migration et du transfert de la culture française vers l'Asie. Ainsi notre étude aura comme ambition de frayer un sentier insoupçonné à la saisie de la réalité francophone asiatique dont la nature hétérogène risque de susciter des débats. Plusieurs arguments soutiennent notre hypothèse. D'emblée circonscrire le monde francophone dans le giron colonial, c'est gommer la vie francophone des cultures jadis officiellement ou partiellement au contact de la présence française. Les exemples ne manquent pas. Pensons aux mésaventures françaises en Inde, à l'occidentalisation de l'ère Meiji, au régime français dans la concession coloniale à Shanghai ou encore à la conjoncture de semi-colonisation des Qing. Aussi, ce phénomène de francophonie(s) qui nous intéresse survit-il dans une vitalité

autre, non conventionnelle par rapport aux colonies avérées, et requiert une méthodologie d'identification affranchie des a priori.

Quelques rappels historiques

La pertinence d'une reconsidération de la vie francophone en Asie est confortée par l'histoire du continent. Ce qui est indéniable est qu'avant l'Union indochinoise, les nombreuses expéditions sur le continent avaient manifestement créé des ancrages et fiefs français dans plusieurs espaces culturels. L'histoire de la France en Asie ne se résume donc pas à l'histoire de l'Indochine française. De fait, depuis le quinzième siècle, l'essor de la navigation à voile en haute mer avait permis aux pays européens de s'engager éperdument dans des périples maritimes. Comme la fameuse « Route de la soie » de Marco Polo devient impraticable, c'est par voie maritime que se pointe la présence multiple des Européens dont les premières apparitions reviennent au Portugal, le long des côtes de Macao au seizième siècle. L'historiographie chinoise retient encore aujourd'hui les postes et comptoirs de Macao comme la première brèche annonçant l'afflux des voiliers « barbares », dont ceux des Français, lorgnant les empires lointains (Li Wenhai et coll. vol. I 481). Motivées à la fois par le prosélytisme chrétien et les missions commerciales, les expéditions s'accroissent au seizième siècle et atteignent leur point culminant au cours des dix-septième et dix-huitième siècles. Par voie de conséquence, les Indes et l'Empire de Cathay sont indubitablement dans la ligne de mire.

Aujourd'hui si certains pays d'Asie jouissent d'une littérature d'expression française sans avoir subi de colonisation officielle, c'est que la présence française et le contact avec la culture française, qui ont été occultés, y survivent autrement. Cela relève d'un truisme. Le tableau suivant dessine la carte de la répartition originelle de la présence européenne et française en Asie :

[...] le cantonnement des Européens à la périphérie des empires fermés (Chine, Japon) ; une présence diffuse sur le littoral du continent indien [...] ; les implantations coloniales pour la culture des épices (Indonésie), le ravitaillement des navires sur la route des Indes (Le Cap, Mascareignes) ou la christianisation des populations indigènes (Philippines). (Favier 7-8)

Ces positionnements indiquent l'arrivée des pays européens (dont la France) dans diverses aires culturelles avant l'Indochine, notamment en Chine, aux Indes et au Japon. La reconnaissance de ce premier repère met en relief notre

méthodologie d'identification qui s'appuie d'emblée sur l'historiographie. Il est indéniable que les expéditions en Asie ne sont en rien moindres que celles d'Afrique ou d'Amérique du Nord. La francophonie des pays d'Asie doit donc refléter la présence historique de la France dans tous ces empires qui ont embrassé la civilisation française au cours de l'histoire.

Serait-ce jeter un pavé dans la mare que d'étiqueter de « francophonies » ces pays souverains dont les cultures sont historiquement autarciques et de réserver l'appellation francophone à ces cultures classées non-francophones ? Ces cultures font-elles partie comme composant/acteur intégral d'une francophonie élargie ? Nos recherches effectuées sur la présence française dans plusieurs régions et espaces d'Asie devraient cependant dissiper le doute et donner raison à un tel point de vue. Loin d'être un virage circonstanciel ou aléatoire, l'interrogation sur la pertinence d'une francophonie dans ces pays (non francophones) est soutenue par la conservation de la langue/culture française au sein de ces cultures d'accueil. Historiquement occultée, cette partie de la francophonie mérite d'être éclairée par une approche méthodologique susceptible d'abord de reconnaître son existence. Reconsidérer l'aire asiatique ne peut se faire en ignorant d'autres aires francophones établies et, qui plus est, plusieurs questions servant de vecteur à articuler la problématique du présent ouvrage tirent profit de l'avancée des études francophones actuelles (Mackey 117)⁴ ; aussi, en guise de prélude à nos réflexions, tâtons le pouls des recherches récentes sur la mouvance du monde francophone en faisant un tour d'horizon de l'état actuel des études francophones.

L'orientation des études francophones

Penchées sur les méandres des relations tissées avec la France dans le parcours sinueux de la colonisation, les études francophones, réparties en aires géographiques, font florès un demi-siècle durant. Or, l'ère du vingt-et-unième siècle bouleversera ces anciennes répartitions en soulignant le fait que la francophonie n'est plus un monde à huis clos, assemblé autour d'un historique colonial avec la France, mais bien une mouvance interpellée par les dynamismes présents qui caractérisent le monde actuel⁵. En d'autres

4 La compréhension objective d'une saisie de la francophonie, c'est sentir son évolution.

5 Depuis l'origine du vocable en 1539 par l'ordonnance de Villers-Cotterêts, la notion de francophonie a subi des mutations capitales par rapport à la pratique aujourd'hui de la francophonie dans le monde. À l'époque c'était pour l'instauration du français comme langue officielle en France métropolitaine. Pour un historique de l'évolution de cette notion et celle du monde francophone, voir encore l'étude de William F. Mackey (107-122).

termes, non seulement la francophonie serait aux horizons multiples et ouverts, mais encore reflèterait les préoccupations liées aux phénomènes transnationaux des cultures au seuil de la mondialisation. Cela dit, la colonisation du pays entier comme seule voie d'acquisition francophone est inéluctablement mise en cause dans l'ère de la transculture.

Cette orientation vers laquelle convergent les études francophones traduit les nouveaux enjeux qui marquent l'état de l'après postcolonial de la discipline. Pour certains chercheurs, le champ de la francophonie renvoie aux faits et réalités francophones en constant mouvement et non plus aux critères artificiels circonscrits a priori, tels que l'ancienne colonie française ou encore le français comme une des langues du pays...⁶ Ces réflexions font sentir un besoin de reconfiguration de la francophonie devant tenir compte des aires culturelles jadis exclues des zones francophones classiques ; aussi, apparaissent de nombreux essais depuis les années 1990 dans diverses revues d'études francophones qui s'interrogent sur la notion de « francophonie moderne ». Sans cesse remodelées et renouvelées au cours des décennies, ces études attestent pour leur part l'insaisissable d'un champ qui se reconstruit et se renouvelle par soi-même et rendent du même coup caduc le concept-souche de colonisation comme seul moyen de rayonnement français dans le monde.

La difficulté d'une définition standard

Une autre impasse soulignée par les recherches récentes est la difficulté qu'il y a à donner une définition standard de la francophonie appliquée uniformément à chaque aire francophone. En réalité, cette standardisation rigide crée un malaise dès le départ. Ainsi avant même que ne soit posée la question de l'entrée de l'Asie dans le giron de la francophonie, les tentatives de redéfinir cette dernière auront été une entreprise permanente des chercheurs⁷. Après des élaborations inlassables de part et d'autre sur ce qui compose la francophonie, François Torrel dresse un constat concluant :

Il nous est impossible de définir la francophonie en termes idéologiques, car la diversité même [...] de la situation francophone des principaux

6 On renvoie ici à la section « Francophonie en Asie » de notre bibliographie et plus particulièrement aux études de William F. Mackey, de Michel Beniamino et d'Isabelle Violette.

7 L'approche trilogique qui a fait la force de départ des études francophones serait-elle toujours valable dans l'ère de la mondialisation ? Comment saisir les caractéristiques hétérogènes et contradictoires d'une francophonie en mouvance ? Voir particulièrement l'étude d'Isabelle Violette (13-30).

acteurs, fondateurs ou bailleurs de fonds ne partageant pas la même histoire ni les mêmes pratiques de la francophonie ne permet pas de déterminer un mobile, un motif commun d'appartenance justifiant de la cohésion de l'ensemble. (Torrel 10)

À l'inconcevabilité d'une définition standard de la francophonie, englobant des aires culturelles d'origine et de nature francophones hétérogènes, s'ajoute une autre difficulté de base. C'est que la francophonie ne recouvre pas la même chose aux yeux des Français de métropole et dans le reste du monde (qui parle français). Pour celui-ci la francophonie englobe en soi les diverses dimensions linguistique, géographique, identitaire et institutionnelle (Violette 15-16) sans être exclusivement reliée au passé colonial. Et les tentatives récentes d'une « définition globalisatrice » (Torrel 15) de la francophonie ne font qu'accuser la complexité que recèlent en soi ses composantes hétérogènes qui ne sauraient être réduites aux dimensions enracinées dans le passé colonial. Dans cette veine, d'autres vont encore plus loin, divisant le monde francophone en francophonie et francophonie littéraire⁸ pour renvoyer le premier aux anciennes colonies françaises, le second à un espace littéraire où les œuvres sont écrites en français. Cette seconde subdivision débouche inéluctablement sur des littératures qui dépassent le cadre des anciennes colonies. De là, l'idée de l'évolution du corpus francophone fait son chemin, à savoir qu'il existe des littératures (considérées non francophones) d'expression française, par exemple, la littérature chinoise d'expression française. Pour conclure, la difficulté de redéfinir la francophonie, si l'on y parviendrait, doit encore tenir compte de l'aire asiatique (hors d'Indochine) – acteur occulté – s'intégrant dans une francophonie élargie.

Le transculturel comme méthodologie

Mais il y a plus. L'impasse du postulat « colonisation fait francophonie » s'accroît de plus belle dans le contexte du vingt-et-unième siècle où l'ère du numérique et de la mondialisation fait tomber les frontières géographiques et linguistiques. Si bien qu'attribuer l'acquisition du français ou son utilisation courante à la seule cause de la colonisation ne peut plus tenir. De là découlent d'autres difficultés. Si la colonisation dans son sens classique ne représente plus la seule voie pour la francophonie, quels seraient les autres

8 Pour une différence entre francophonie et francophonie littéraire, voir Lise Gauvin et coll. (2005 Gauvin 82).

moyens pour accéder à la sphère francophone ? En d'autres termes, quelle méthodologie d'approche serait susceptible d'identifier l'hétérogénéité et la genèse multiple de cette francophonie, de même que son corpus ?

Une chose est sûre : l'avancée ou le bouleversement des principes jadis considérés comme fondateurs du monde francophone ouvre l'horizon et conduit à dépasser la trilogie (colonialisme/anticolonialisme/postcolonialisme). Quelle que soit l'approche privilégiée, plusieurs vieilles civilisations qui croisent la genèse du monde oriental ne sauraient être traitées de façon homogène, ne serait-ce que compte-tenu des vicissitudes de leur contact avec la civilisation française. En outre, ces espaces culturels ont connu, en termes de présence française, d'autres formes que la colonisation, d'où la réflexion suivante. Les concessions françaises ou territoires concédés à la France concourent-ils à la francophonie orientale au même titre que l'ancienne colonie indochinoise ? Avant de répondre hâtivement à cette question, circonscrivons d'abord le sujet de nos recherches.

Dans le cadre du présent ouvrage, nous faisons remonter l'histoire de la francophonie orientale aux comptoirs et traites de commerce dans les Indes⁹, à l'origine des concessions en Chine, aux échanges et à la pénétration française au Japon et en Corée, en excluant toutefois l'Union indochinoise¹⁰ dont les réalités francophones sont avérées et largement traitées. Manifestement, ces territoires ou pays qui n'ont pas subi de colonisation officielle disposent d'une nature francophone distincte des autres aires francophones, ce qui rend inapplicable la théorie trilogique exploitée dans d'autres aires francophones. Là, il ne s'agit pas d'un changement de régime classique en pays conquis entièrement qui pourrait passer pour francophone, mais il y a cohabitation ou croisement linguistique/culturel au sein d'un pays souverain. Ce dynamisme réclame en pleine force la notion de transfert culturel/littéraire comme méthodologie d'approche au phénomène de francophonie qui nous intéresse.

Il serait naïf de croire que la transculture reste inexplorée dans le champ des études francophones alors qu'elle a été interpellée dès 2001 face à

9 On doit à l'équipe de chercheurs de l'Université de Liverpool le mérite d'avoir posé les premiers jalons d'une réflexion sur le sujet, avec leurs travaux sur la francophonie en Inde. Quelques efforts sporadiques dessinent aussi les timides tâtonnements et intérêts qui émergent aux États-Unis, tels le séminaire intitulé « Francophonie & Orient » à l'université de Stony Brook, celui offert au Macalester College sous le titre « De l'Extrême-Orient aux Antipodes : représentation francophone de l'Asie et du Pacifique ».

10 En 1887, avec la pacification de l'Annam et du Tonkin, la France crée l'Union indochinoise composée de l'Annam, du Tonkin, de la Cochinchine et du Cambodge. S'y joignent respectivement six et douze ans plus tard, le Laos (1893) et l'estuaire chinois le Kwang-tcheou-wan (1899) cédé à la France pour un bail de 99 ans.

l'impasse dans laquelle se trouvait l'approche trilogique, créant un vide théorique au tournant du siècle. Le phénomène de la littérature francophone d'alors était envisagé en termes de « situation transnationale » (Bessière ; Moura 8) rejoignant déjà le transnational qui met l'accent sur la transgression des « délimitations instaurées »¹¹ (2009 Kang 5) a priori, notamment les frontières nationales. Toujours est-il que ce premier tâtonnement vers une nouvelle théorie post-trilogique ne s'applique qu'aux colonies avérées en se référant fidèlement à la littérature francophone des colonies. Ainsi, ce premier jalon à caractère translittéraire renvoie aux attributs francophones communs que partage cette littérature reposant sur un invariant de langue et de fond colonial. Il est important de souligner que le français sert ici de médium sociolinguistique (en tant que langue officielle). Sont donc exclues ou laissées de côté les littératures d'expression française qui n'étaient pas passées par la colonisation classique (pour qui le français n'est pas une des langues officielles). C'est pourtant le cas de l'Inde, de la Chine ou du Japon de l'ère Meiji, bref tout l'enjeu de notre étude.

L'élément fondamental du transnational, qui désigne la migration d'une littérature de sa culture d'origine à une ou plusieurs cultures autres (Espagne ; Werner page de présentation), n'a pas été élaboré en une méthodologie d'ensemble susceptible de saisir l'hétérogénéité des corpus marquant la pluralité des littératures d'expression française¹² d'aujourd'hui. Est alors tombée à plat cette première esquisse théorique qui n'a pas su capter l'intérêt des chercheurs vers son approfondissement, c'est-à-dire en l'appliquant à des situations littéraires concrètes. Cinq ans plus tard, en 2006, lorsque l'approche trilogique aiguise davantage le vide théorique, le concept transnational refait surface. La francophonie littéraire est appréhendée en termes de « transfrontalière et transgénérique » (Chikhi ; Quaghebeur 11), conséquence directe de la mouvance du monde francophone qui dément sans détour les anciens découpages coloniaux comme paradigme au sein de la littérature francophone. Ce nouveau regain d'intérêt aurait pu conduire à frayer un chemin vers une saisie au pluriel des littératures d'expression française dans le monde et dans sa foulée à préparer le terrain vers une francophonie en Orient ; mais il n'en est rien. Il passe inaperçu ne générant ni débat ni étude de fond au sein des études francophones.

11 L'expression appartient à Danielle Risterucci-Roudnicky citée par Mathilde Kang (2009).

12 La littérature canadienne d'expression française, telle la littérature québécoise ou acadienne, n'est pas équivalente à la littérature chinoise d'expression française de par sa nature francophone différente. Elles font néanmoins partie du corpus de la littérature francophone d'aujourd'hui.

Ces notions restent des précurseurs face à notre hypothèse selon laquelle les phénomènes francophones, dans le cas de l'identification de la francophonie orientale, relèvent originellement du transfert culturel/littéraire et non de la colonisation. Autrement dit, le transnational sert de véhicule et de garant pour la manifestation de la vie francophone en Asie, puisque les vieilles civilisations, telles que la Chine, le Japon ou l'Inde, sont, chacune, nourries d'un passé singulier avec la culture française dont l'effet francophone demande d'être traité avec discernement. D'ores et déjà, l'Indochine n'incarne pas le but ultime ou l'œuvre de la France en Asie, tant s'en faut. En d'autres termes, ce rapport de cause à effet entre, en amont, la colonisation et, en aval, la francophonie, tend à occulter les faits francophones dans les pays/régions où le vestige de l'empire français provient de l'ancien fief français, voire de la colonisation éphémère. La concession coloniale dans le cas de Shanghai et le territoire à bail cédé à la France dans celui de Guangzhouwan demeurent des exemples d'antithèse emblématique.

Jusqu'ici, les réflexions suscitées au sein du monde francophone conventionnel auront le bénéfice d'avoir fait la lumière sur le phénomène francophone distinct propre à l'Asie. D'abord l'apport asiatique appréhendé dans le giron de la francophonie entraîne des enjeux imprévus qui font appel à la vitalité d'une francophonie moderne (Torrel 334)¹³. Puis, il en ressort que le postulat trilogique auquel on a eu recours dans l'identification des aires francophones classiques au sein de la francophonie traditionnelle ne s'applique pas à la francophonie orientale. Celle-ci sollicite un regard inédit, un dynamisme jusqu'à présent insoupçonné du monde francophone, d'où le besoin de reconfigurer la notion (de francophonie) elle-même, ainsi que sa nouvelle délimitation. Dans cette optique, la sphère de la francophonie se doit d'être élargie, la notion renouvelée, sa méthode d'identification bouleversée. En sphère ou en aire francophones, quelles que soient les coupes privilégiées, la standardisation d'un monde francophone uniforme, partageant un fond linguistique colonial commun est définitivement dépassée. Il y a tout lieu de croire que l'Indochine n'est pas le seul lieu où vit une francophonie en Orient ; celle-ci vit également au sein d'autres sphères culturelles sous un dynamisme jusqu'ici inattendu. Le distinctif de la francophonie orientale est que ce sont des pays souverains où la France ne fait canon ni dans la culture ni dans la littérature locales ; d'où, il apparaît

13 L'expression est empruntée à François Torrel : « La francophonie dans sa version moderne pacifique et internationale est une initiative principalement africaine et québécoise ». Dans la problématique qui nous intéresse, la modernité de la francophonie d'aujourd'hui renvoie à une francophonie pluridimensionnelle.

une cohabitation culturelle. En somme, une francophonie survit dans un contexte plurilinguistique au sein des cultures où le français est une langue de culture.

La Francophonie en Orient ou en Asie ?

Devant l'élément l'Asie – cette nouvelle donne – et face à l'impasse des critères artificiels du passé, surgissent d'autres questions. Comment concevoir dans le même giron une francophonie à multi-facettes avec un historique hétérogène, et des genèses disparates ? D'autant plus que la sphère orientale se doit d'appréhender certaines antinomies qui lui sont propres. De fait, l'ambiguïté des notions de francophonie orientale ou francophonie asiatique¹⁴ (au sens de francophonie africaine, maghrébine...) souligne une incohérence de départ. L'Orient, l'Extrême-Orient ou l'Asie, ces vocables employés souvent aléatoirement et au besoin l'un pour l'autre, dénotent un sens divergent qui mérite qu'on s'y arrête. Le terme d'Asie renvoie de prime abord à un continent géographique avec son référent géo-politico-historique comme arrière-fond, tandis que celui de l'Orient ou de l'Extrême-Orient connote des entités civilisatrices et culturelles qui, dans leur ramification, renvoient au rituel, aux mœurs, au mythe et à l'imaginaire des pays peuplant l'Asie¹⁵. Malheureusement ce n'est pas tout. L'Orient est aussi employé pour le fait qu'il dénote le contraire de l'Occident, tel que l'affirme Yves Clavaron : « La perspective selon laquelle nous aborderons l'Orient et l'Asie tient à mettre en évidence que l'Orient est considéré, à tort, comme l'un des plus sûrs marqueurs d'altérité de l'Occident »¹⁶ (2005 Clavaron 467).

Pour toutes ces raisons, dans le cadre du présent ouvrage, toute mention du vocable « Asie » renvoie au concept géographique des pays du Levant, celle de l'« Orient », aux civilisations et aux cultures de ces mêmes pays. Autrement dit, l'Asie est un espace, l'Orient est une notion. Et l'expression de « francophonie en Orient » renvoie à la manifestation culturelle francophone des pays asiatiques. Ainsi le vocable « l'Orient » l'emporte dans le cas qui nous concerne ici, puisque cette francophonie ne désigne pas un référent géopolitique mais renvoie aux faits et phénomènes culturels/littéraires des civilisations en Asie au contact de la France. Hélas, quel Orient ?

14 La francophonie en Orient signifie, dans le cadre du présent ouvrage, le phénomène francophone au sein des civilisations en Extrême-Orient. Elle a pour synonyme la francophonie en Asie qui met en avant l'espace géographique dans lequel se situent ces civilisations.

15 Au risque de compliquer davantage, nous dirions que l'Asie est un espace géographique, l'Orient est un espace géographique dans l'imaginaire.

16 Régis Poulet, « De l'illusion orientale à l'altérité asiatique » (2005 Clavaron).

Aussi surprenante qu'insolite, la métamorphose qu'a connue le signifié de « l'Orient » au cours des siècles est telle que l'histoire littéraire française ne serait pas avare de témoignages. Englobant au temps de Galland et de Voltaire « les Arabes, les Turcs, la Perse, l'Inde (Le Mongol) la Chine, le Japon et le Siam » (Dufrenoy 271), l'Orient perd ensuite son attribut géographique chez Chateaubriand et Nerval pour représenter un romantisme rempli de paysages et de personnages sublimes. De cet Orient chimérique et littéraire, il devient une métonymie de l'exotisme et de l'ailleurs chez Flaubert et Baudelaire, voire le déplacement vers la gauche de l'Hexagone (l'Est) ; enfin il n'est qu'une expansion de l'Occident (Przychodzen 117). Dès le début des études postcoloniales, la volatilité du sens de l'Orient, culminant dans la définition donnée par le dictionnaire Larousse, est soulignée (2000 Yee 11). Cette surenchère de renvois aux accents logomachiques du vocable « l'Orient » risque de prêter à confusion tout au long de notre ouvrage sur la francophonie en Orient qui renvoie aux faits culturels francophones des pays asiatiques.

Francophone de souche vs. francophone de culture

À l'instar de la transformation qu'a connue le signifié de « l'Orient », la notion de « Francophone » a subi, elle aussi, une révolution au cours de l'histoire (Schmitt ; Günter 687). Le cas des auteurs francophones chinois (tels Gao Xingjian, Dai Sijie, Ying Chen) en fait foi. Leurs œuvres parues en France ou au Québec font cas de jurisprudence quant au renvoi de la notion d'« auteur francophone ». En effet, l'intégration dans la littérature francophone d'un nombre croissant d'œuvres écrites (en français) par des auteurs asiatiques hors d'Indochine¹⁷ bat en brèche la délimitation classique du monde francophone, et en son sein, la désignation d'un Francophone. Aujourd'hui le français n'est plus l'apanage des Français ou des « colonisés », mais la langue de celui qui veut bien la pratiquer. Au sein du milieu francophone, le caractère individuel de l'emploi du français comme langue véhiculaire et non forcément comme langue native ou institutionnelle est souligné par plusieurs chercheurs (Torrel ; Violette). À l'ère numérique dotée de moyens de communication qui réduisent à néant la distance géographique, il serait concevable de disposer d'un français impeccable sans avoir mis le pied en France, ni dans aucun pays francophone. D'ores et déjà, les enjeux tout comme les prémisses d'être francophone reflètent

17 À titre d'exemples, voir François Cheng, *Le dit de Tianyi*, Paris, Albin Michel, 1998 ; Dai Sijie, *L'acrobatie aérienne de Confucius*, Paris, Flammarion, 2009 ; Ying Chen, *L'ingratitude*, Montréal, Leméac, 1995.

les caractères de l'homme « citoyen du monde » et multilingue, écartant du même coup l'emploi quotidien (ou personnel) du français comme signe exclusif d'un Francophone de naissance¹⁸.

Il en ressort que le français, pour un Francophone d'aujourd'hui, peut être sa langue maternelle ou une des langues acquises. Dans le second cas, l'individu est sans doute biculturel, voire triculturel, donc francophone et autre et non exclusivement francophone, défiant l'ancien concept qui ne renvoie qu'au Francophone de souche¹⁹ pour désigner un Francophone. De là à concevoir qu'un Francophone de nos jours puisse être né et vivre dans un pays anglophone, ou encore de parents allophones, il n'y a qu'un pas. D'où s'explique le caractère distinctif des écrivains asiatiques d'expression française dans leur maîtrise a posteriori du français, tout comme dans leur contact avec la culture française. Nés et vivant dans une aire culturelle autre, ils sont francophones par choix²⁰ et non par naissance.

Que ce soit la mutation du monde francophone ou l'approche transculturelle qui la théorise, l'évolution des notions éclaircit la problématique propre à l'Asie. Dorénavant, être désigné comme « zone francophone » ou comme membre de la francophonie ne renvoie plus forcément à un État dont une des langues est le français. L'exemple de l'Asie démontrera que la francophonie comprend des régions/territoires imprégnés de culture française à un moment déterminé de leur histoire au sein de pays souverains non francophones. Cela relève d'une francophonie de nature et de degré différents due à une présence française différente. Ce qu'exigent nos recherches, c'est non seulement de tenir compte des conditions de la genèse francophone des espaces examinés, mais aussi de discerner les différentes formes que revêtent les manifestations francophones au sein de ces cultures officiellement non francophones.

Littérature francophone vs. littérature non-francophone

Dans la foulée des idées classiquement conçues, il y a la littérature francophone vs. celle appelée non-francophone. De tels clivages reposant sur la colonisation se voient pareillement fragilisés sous la poussée du

18 Qu'est-ce qu'un Francophone ? Aux yeux des Français, c'est celui qui parle français sans être né en France. Cette perspective est différente de celle qui existe hors de France où l'on désigne par Francophone, celui dont la langue maternelle est le français. Voir à ce sujet, William F. Mackey (116).

19 Toute personne dont la langue natale est le français.

20 Toute personne dont la langue maternelle n'est pas le français, mais qui adopte cette langue comme langue de culture, autrement dit, une langue acquise.

transculturel. Plusieurs fiefs français sont exclus de la francophonie traditionnelle du fait qu'ils sont greffés sur des espaces qui n'appartiennent pas aux colonies classiques. Cependant l'héritage français y joue un rôle de préparation en amont de la vie francophone asiatique qui connaît sa cristallisation en aval de la colonie indochinoise. Dès lors plusieurs aspects sont mis en lumière. D'abord la colonisation classique considérée comme signe tangible du monde francophone s'avère manifestement désuète et éliminatoire. Puis, l'entrée dans le corpus de la littérature francophone des œuvres d'expression française provenant des littératures appelées non francophones rend inopérants les concepts a priori, puisque ces œuvres ne relèvent pas du fruit de la colonisation.

Or, leur apparition croissante appelle une reconfiguration du corpus francophone capable d'intégrer les voix émergentes jadis exclues de la zone francophone. Qui aurait soupçonné, fût-ce encore il y a quelques années, que l'idée d'une francophonie en Chine ou au Japon puisse effleurer l'esprit ? Et pourtant l'expression récente de la francophonie chinoise (Symington, Bonhomme 141) pointe en pleine force la mouvance du monde francophone et par conséquent son corpus. D'ores et déjà, désigner la francophonie en Orient en renvoyant exclusivement au Viêtnam est un concept qui ne saurait tenir, d'autant plus que les faits francophones dans d'autres zones culturelles asiatiques sont incontestables. En font preuve, les littératures chinoise, japonaise ou coréenne écrites en français et dont on n'a jamais tenu compte comme phénomène francophone oriental intégré²¹. Qui plus est, à la mouvance du fond correspond une variante de forme qui en est le reflet ; du coup les œuvres d'expression française ne proviennent plus uniquement des pays membres de la francophonie, mais d'horizons ouverts aux confins étendus. Et la littérature francophone ne prend plus seulement son origine dans les pays qui sont d'anciennes colonies, mais aussi dans des cultures qui n'ont pas subi de domination française. Les noms de Gao Xingjian, de Ying Chen et tant d'autres évoqués plus haut, constellés au palmarès de la francophonie chinoise, font voler en éclats les conditions initiales et conventionnelles désignées a priori pour être classé comme auteur francophone.

Né Chinois, naturalisé Français, écrivant dans les deux langues, Gao Xingjian est identifié, il va de soi, comme écrivain chinois jusqu'au jour où il obtient le Prix Nobel de la littérature à Paris : un bémol à cette appartenance. Du coup il devient écrivain français d'origine chinoise et ses œuvres se muent en patrimoine de la littérature française. Ce changement de registre

21 Voir à ce sujet, le chapitre IV du présent ouvrage.

fera jurisprudence pour d'autres cas d'auteur asiatique dont les œuvres empruntent un parcours transculturel similaire, réitérant la mutation du monde francophone. Les œuvres dont l'appartenance d'hier était au-dessus de toute polémique ne sont plus à l'abri de toute ambiguïté aujourd'hui. Le roman *la Montagne de l'âme* (écrit par un citoyen chinois) relève-t-il (après la naturalisation de Gao) de la littérature française ou de la littérature chinoise ?

Aussi légitime qu'elle puisse paraître, cette question s'avère inopérante tant que le débat s'annonce fautif. Car les frontières ou clivages qui délimitent une littérature nationale retranchée dans le territoire ou la langue d'un pays spécifique ne sauraient tenir aujourd'hui. De telles délimitations font défaut devant le concept transnational sur lequel repose, croyons-nous, la littérature francophone d'aujourd'hui, privilégiant les relations translittéraires et non les relations coloniales. A fortiori, le parcours biographique/culturel des écrivains mentionnés plus haut appelle impérativement une réinterprétation du champ de la francophonie et rend caduc du même souffle le concept classique de pays d'ancienne colonie française comme cadre de référence pour définir la production littéraire francophone. L'ancienne école qui taille le monde francophone sur une « carte francophone » en calquant les délimitations géo-politico-linguistiques comme seuls critères pour circonscrire le monde francophone semble inéluctablement désuète. Il en va de même pour d'autres découpages artificiels tels que socio-historique, identitaire, institutionnel (Violette 16-17) – délimitations jadis emblématiques de l'appartenance au monde francophone.

Et il y a plus. Ces œuvres d'expression française (d'auteurs originaires d'Asie) venant des littératures appelées non-francophones ne doivent pas être considérées comme marginales. Elles recourent les œuvres (des littératures francophones traditionnelles) de la génération postcoloniale dans leur affranchissement du joug colonial, notamment la subjugation binaire entre la France et l'Autre. Jadis considérée comme thématique fondatrice et moteur de la francophonie littéraire, cette relation binaire s'écroule, entraînant dans sa chute la désignation de « littérature francophone » basée sur la colonisation. Du coup la littérature francophone (classique) voit émerger des voix naguère exclues qui cherchent à acquérir leur droit de cité au sein de la littérature francophone. Ces voix espèrent ainsi apporter au corpus francophone sa durée, son évolution, et plus particulièrement sa capacité à sillonner de nouvelles frontières élargies. Jusqu'ici occultées, ces voix qui ambitionnent d'offrir des repères nouveaux au monde francophone solliciteraient-elles un virage vers l'Asie ?

Délimitations du corpus

Ainsi un des éléments factuels qui ferait modifier la configuration actuelle de la francophonie serait l'ajout d'autres œuvres à son corpus. Dans un autre registre, le présent ouvrage se doit de traiter certaines œuvres françaises à titre d'illustration. Car les croisements France-Asie sont à double sens englobant inmanquablement des œuvres du patrimoine français. Évidemment, ce n'est pas toute œuvre portant sur l'Asie qui nous intéresse, mais bien celles dont l'inspiration, la teneur et le fond puisent dans le Levant. Ces œuvres recourent les flagrants montages de l'Orient que l'on trouve dans les œuvres pseudo-orientales. Pour une raison évidente, les Européens, notamment les Français, écrivent depuis longtemps sur le Levant. Il en est pour preuve, Marco Polo qui avait annoncé, longtemps avant la traduction française des *Mille et une Nuits* (1704-1717) d'Antoine Galland, ce qui allait devenir un enivrement jamais démenti d'un Orient mirifique qui séduit et est en vogue. Ainsi dans l'esprit de beaucoup, le *Livre des Merveilles de Marco Polo* (1298) poserait le premier jalon de ce corpus gigantesque. En réalité, le catalogue recensé par Ternaux-Compans, des ouvrages relatifs à l'Asie en langues européennes depuis la découverte de l'imprimerie jusqu'en 1700 donnerait une idée concrète des premiers écrits sur l'Asie (Ternaux-Compans). Peu importe-t-il de déterminer qui fut le premier, mais il est bon de souligner leur nombre croissant à mesure que progressent les expéditions.

Au seuil de l'ère expansionniste, l'avancée de la présence française en Asie intégrée dans les expéditions des puissances « civilisées » s'appuie sur un fond socio-historique largement partagé d'une métropole déjà initiée et éprise d'un Orient magnifié. Les expéditions menées sur le front ont comme retombée en métropole l'introduction de l'Extrême-Orient, et de là apparaissent les premières manifestations d'une littérature effrénée sur l'Asie grâce aux périple réalisés en ces lieux qui, naguère, ne relevaient que de l'imaginaire. Dans cette foulée, la Chine, le Japon et d'autres contrées jadis inconnues sont introduits en France (Joubert 6-7). Dès lors le monde littéraire français s'empresse de paraphraser ce temps oriental sublimé auquel succombe la France impériale avec des romans à protagonistes chinois, persans ou turcs, englobant ces cultures si éloignées sous une même étiquette orientale que chérit la littérature de l'époque (Martino 28-29). Dû au manque de matériel de première main, les œuvres des dix-septième et dix-huitième siècles ne font que feindre le monde oriental à côté de celles des dix-neuvième et vingtième siècles conçues dans le Levant qui tranchent avec cette littérature pseudo-orientale. Et les trois œuvres traitées au Chapitre V en donneront une illustration à titre d'exemples.

Parallèlement à l'effervescence des œuvres de fiction, il y a une littérature personnelle, celle tenue par des acteurs et témoins de la France en Extrême-Orient, qui ne peut être confondue avec l'école d'orientalisme européen. Ces récits à la première personne de la part des acteurs-mêmes se vulgarisent à mesure que se multiplient les périples d'envergure, systématiques et organisés, qui emmènent explorateurs, religieux et officiers en Asie. Les *Relations* des Jésuites qui posent un paradigme à ce genre de récit résident dans leur valeur de « témoins de terrain ». C'est en ce sens que leurs volumineux récits de voyage racontant leurs péripéties en foulant le sol de l'Empire du Milieu, de celui des Indes ou de celui de la Cochinchine font sensation auprès d'un lectorat européen initié. Combien l'immense apport de leur correspondance dans la stigmatisation de l'imaginaire européen, tourné vers l'Extrême-Orient, va au-delà de l'orientalisme. Cette écriture de l'intime qui consigne les premières traces de la France en Asie et qui témoigne de la doxologie expansionniste européenne nous intéresse pour ces raisons-là. En qualité de témoins du temps, ces récits paraissent dans diverses revues du dix-neuvième siècle, notamment la *Revue des Deux Mondes* et le *Mercure de France* que nous avons dépouillées respectivement pour les années 1829-1929 et 1890-1935. La valeur de cette littérature de l'intime²² réside dans son caractère de documents de première main.

Hélas, ces deux genres d'écrits sur l'Orient – une littérature de l'intime et l'autre de fiction – n'ont pas été examinés jusqu'ici dans la perspective de croisements culturels, mais uniquement sous l'angle de l'orientalisme. Amalgamés dans des ouvrages de tout genre consacrés à l'Asie qui foisonnent au vingtième siècle, ces textes font constamment l'objet des anthologies auréolant depuis Pascal, Montesquieu, Voltaire en passant par Loti et Claudel, un corpus prodigieux du patrimoine littéraire français²³. Jusqu'ici leur vertu réside dans leur appartenance à la littérature française, non à celle de croisements culturels. Comme le vingtième siècle témoigne d'une surenchère d'ouvrages sur la France en Asie, une question s'impose : au sein de ce foisonnement d'écrits aussi variés qu'abondants sur les sociétés, histoires et peuples d'Asie, lesquels appartiennent aux croisements France-Asie et quels autres en seront exclus ? Ce n'est pas que tout ouvrage rédigé

22 Un exemple emblématique de la littérature personnelle est le journal de bord. À titre d'exemple, mentionnons Bouet-Willamez, « Les colonies françaises en 1852 », *Revue des Deux Mondes*, vol. 14, avril 1852, 929-951.

23 À titre d'exemples, voir Tristan d'Huriel, *La Chine vue par les écrivains français*, Paris, Bartillat, 2004 ; Jean-Claude Berchet, *Le voyage en Orient : anthologie des voyageurs français dans le Levant au XIX^e siècle*, Paris, R. Laffont, 1985.

en français portant sur l'Asie fera partie de notre corpus, le choix de son identification ou de sa saisie est déterminé selon un tri scientifique, régi par une méthodologie.

Le plan d'ensemble

Composé de cinq chapitres, le présent ouvrage ambitionne de reconsidérer le phénomène francophone en Asie (hors de l'Indochine), sous diverses approches dont la première est l'historiographie du continent. En quête de l'origine des fiefs français, le chapitre I retrace les empreintes de la civilisation française en remontant à Macao – le point d'appui originel des Européens – puis à Pondichéry et à Canton. En suivant les premières missions catholiques qui frayent le chemin pour les expéditions économiques, nous évoquons l'ancrage des intérêts français en ces lieux jusqu'ici exclus de la sphère francophone. Puis sera souligné le réajustement stratégique français suite au déclin des comptoirs en Inde pour expliquer le report sur le marché chinois de l'ambition française rebutée. Ainsi les rapports intrinsèques Chine-Indochine, peu étudiés jusqu'ici, seront mis en relief pour montrer comment l'Indochine (les états vassaux de la Chine) est échafaudée pour compenser le dessein impérialiste français qui visait initialement les Indes et Cathay. L'origine des concessions qui érigent un Empire français dans l'Empire du Milieu constitue le point saillant du chapitre. Et le survol de la présence française au Japon et en Corée clôturera le chapitre en conduisant nos réflexions à un questionnement fondamental : existe-t-il une francophonie en Orient ?

Le chapitre II examine l'affirmation de la présence française en Asie à commencer par Shanghai qui se mue en « Paris de l'Orient » dès le milieu du dix-neuvième siècle. La présence française dans cette cité chinoise qui s'écrit avec l'implantation des Jésuites, sera analysée à travers une série d'événements concourant à l'émergence du milieu francophone sur place. La pénétration de la culture française grâce aux établissements français qui fleurissent au rythme des lignes maritimes érigées entre Shanghai et l'Europe sera démontrée. Nous verrons que cette « ville des Blancs » culmine dans la création et le succès de la seule université française en Asie, l'Aurore, bref les emblèmes d'une culture transférée. Vient ensuite le cas de Guangzhouwan, une colonie française omise par l'historiographie occidentale. Les 43 ans de régime français au cours duquel la France se comporte comme nouveau Maître du lieu seront analysés pour mettre en corrélation la gestion du lieu et les conditions de francophonie. L'analyse des modes de colonisation en Asie clôturera le chapitre. Le cas de Macao

qui évolue du comptoir à la colonie classique donne un exemple fort de modalités floues quant aux pratiques sur le terrain.

Le Chapitre III énumère les produits culturels français transférés en Asie en prenant le cas chinois comme échantillon. D'abord l'apparition dans les ports et concessions des établissements français, devenus des hauts lieux de rencontre, altère la culture locale homogène. Puis les conditions de la genèse des premiers Francophones en Chine/Asie découlant des écoles de langues, des séminaires et autres organismes de charité chrétienne seront analysées. Sera aussi abordée la propagation du milieu francophone qui prend de l'ampleur avec la vogue de la ruée vers la France. L'étude de l'apparition des livres français en Asie clôturera la démonstration des conditions d'émergence francophone. Vient ensuite la partie sur l'industrie de la traduction, amenant l'ère de la littérature française traduite. Le succès foudroyant qu'atteignent de nombreux romans français traduits forge l'horizon d'un lectorat de cohabitation. Seront alors présentées plusieurs figures prééminentes de la littérature chinoise d'expression française qui posent des repères dans cette francophonie.

La fin du chapitre soulève un phénomène littéraire propre à l'Asie : la littérature de cohabitation. Ce phénomène partagé au sein de plusieurs littératures asiatiques s'explique d'abord par le parcours migratoire des œuvres françaises dans leur transfert vers l'Asie, avec le rôle de tremplin et d'intermédiaire que le Japon joue. Sera mise en lumière la conjoncture similaire dans laquelle baignent les littératures locales, ayant rencontré la littérature française. Seront également soulignés les attributs communs de cette littérature de cohabitation axée sur la littérature française comme référent nouveau. Enfin sera étudiée la façon dont les œuvres traduites modifient le paradigme littéraire local en introduisant une poétique inédite des littératures asiatiques.

Le chapitre IV tente de cerner cette littérature de cohabitation avec les exemples d'œuvres locales. Ainsi *Fleur sur l'océan des péchés* (1903-1936) servira de prototype pour illustrer les éléments de cohabitation innés de cette littérature, l'héritière de la poétique romanesque française. L'œuvre de Zeng Pu montrera comment cette littérature, née de la rencontre avec la littérature française et ayant comme auteur un Francophone, lecteur et traducteur des Maîtres, franchit la sphère nationale et homogène. Les pastiches de *Madame Bovary* (*Rides sur les eaux dormantes*) et de *Jean-Christophe*²⁴ (*Rejetons d'hobereau*) font aussi partie de cette littérature de cohabitation.

24 Il s'agit de Li Jieren (*Si shui wei lan*, Shanghai, Zhonghua shu ju, 1936) et de Lu Ling (*Cai zhu di er nü men*, paru pour la première fois dans la revue *L'Espoir*, 1948).

D'abord la migration de *Madame Bovary* notamment ses conditions de transfert et son parcours triangulaire (Paris-Tokyo-Shanghai) seront étalés. Puis les qualités de pastiche de *Rides* qui forment en même temps la base du Réalisme chinois seront analysées. *Rides* sert de valeur d'indice (un invariant) à toute une littérature de cohabitation dans d'autres pays en Asie où sa présence serait identifiable suivant le même modèle d'analyse. Comme Li, les auteurs de pastiches (francophones et traducteurs) n'ont pas œuvré qu'en langue indigène, mais aussi en français, d'où l'existence de tout un corpus en expression française de ces mêmes auteurs. La fin du chapitre explorera des avenues susceptibles de retracer un tel corpus notamment le dépouillement des journaux/revues, ainsi que des collections de maisons d'édition. Ces pistes donnent tant un aperçu que des avenues quant à comment retracer le corpus d'œuvres d'expression française des auteurs asiatiques.

Le Chapitre V examine les croisements France-Asie, en sens inverse, à partir des œuvres du patrimoine littéraire français. Il y a d'abord une littérature de l'intime conçue depuis l'Orient qui s'exprime sous formes de journaux intimes, mémoires et récits de voyage, et ce, comme témoins oculaires de la France en Orient et non comme de l'orientalisme français. À côté de ce foisonnement d'écrits de témoignage, il y a une littérature de fiction d'inspiration orientale dont *Madame Chrysanthème*, *Le Soulier de satin* et *Comment Wang-Fô fut sauvé* offrent des exemples emblématiques. D'abord le transfert de *Madame Chrysanthème* en Asie, notamment son parcours triangulaire (Paris-Tokyo-Shanghai) sera abordé ; puis l'historique de la réception de cette œuvre sera analysé, depuis l'apologie du japonisme vouée par son premier lectorat jusqu'au pire dénigrement de ses détracteurs. Enfin sera évoqué le paradigme de l'Orientale qu'érige Loti sous le couvert du « mariage transculturel ».

Le Soulier de satin sera d'emblée éclairci par l'histoire de la « pantoufle oubliée » qui expose en pleine lumière le mythe de Cendrillon. Nous montrons l'origine inédite de ce mythe dont la première version daterait du neuvième siècle chinois. Le soulier brodé de Yang Kwei-fei dont nous réussissons à retracer la première apparition en France, viendra étoffer le sens du *Soulier de satin*. Finalement, nous expliquerons comment la légende de *Bouvier et Tisserande* explique le sens du sacrifice auquel renvoie l'œuvre. La fin du chapitre porte sur la nouvelle de Yourcenar, *Comment Wang-Fô fut sauvé*, qui reste un texte mésestimé faute de données de première main pouvant attester l'origine des sources taoïstes. De fait, limitées aux artifices qui effleurent les vocables de surface, les études yourcenariennes se cantonnent dans une compréhension superficielle du texte sans pouvoir aller au delà.

Or, nos recherches parviennent à exhumer le fond oriental jusqu'ici inconnu de l'œuvre grâce à une légende millénaire qui donne l'explication du « Fô ».

La conclusion générale assoit la francophonie en Orient sur l'axe de croisements France-Asie pour souligner les modes d'acquisition de langue et de culture françaises que privilégient ces pays non-francophones. Ceci renvoie à l'ensemble des espaces culturels qui n'ont pas été intégrés dans la sphère francophone classique malgré leur rencontre sinueuse avec la civilisation française. La prise en considération de l'Asie dans une francophonie élargie donnera un signal fort à la nécessité de redéfinir le monde francophone d'aujourd'hui non par la colonisation traditionnelle, mais par le transculturel.

En effet, depuis le début des concessions/territoires à bail à travers lesquels font souche les berceaux francophones dans différentes parties de régions d'Asie, la francophonie en Orient survit autrement que la colonisation du pays entier qui hisse le français comme « langue du pays ». Autrement qu'en Amérique du Nord ou qu'en Afrique, l'acquisition de la langue/culture française s'effectue dans ces lieux en Asie sous formes de croisements culturels. Si les auteurs francophones asiatiques (hors de l'Indochine) de la première génération ont su pasticher les œuvres françaises, nul n'a subi de colonisation officielle. Ils sont francophones par choix de culture tout comme de langue. De par le mode d'acquisition du français, le milieu francophone en Asie n'équivaut pas au monde francophone classique d'ailleurs, et par conséquent, la francophonie en Orient se distingue d'autres aires francophones dans son expression, sa manifestation et son identification. Enfin sans étendre nos recherches sur tous les pays asiatiques, ni prétendre apporter toute la lumière sur la problématique traitée, notre étude espère poser quelques jalons préliminaires sur l'origine de cette francophonie, sur son existence, et sa reconnaissance.